

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 2628/INM.-

Astrida, le 10 Octobre 1951.-

Objet:  
Attestation



*nd.*

Monsieur,

Suite à votre lettre en date du 12  
septembre 1951, j'ai l'honneur de vous faire parvenir  
un exemplaire, une attestation par laquelle vous avez  
résidé en Territoire d'Astrida.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de ma considération très distinguée.

L'Administrateur Territorial Assistant,  
A. DELVAULX,

Monsieur Jean TACHTERIS  
B.P. 20  
& NGOZI.-